

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.10.2007

Révision: 24.07.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Eurolan FK 6421, Komp. A**Numéro de la fiche technique de sécurité:** 49PD10364-a/10**Emploi de la substance / de la préparation** Couche**Producteur/fournisseur :**

maxit France s.a.s
4 rue de Mulhouse
Boîte Postale 27
F-68180 Horbourg-Wihr
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92
email: ralf.huckert@maxit.fr

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Identification des dangers

Principaux dangers: Néant.**Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:** néant**Système de classification :**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique**Description :**

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
Polyol polyester

Composants dangereux :

CAS: 14808-60-7	sable de quartz (SiO ₂)	25 - 50%
EINECS: 238-878-4		

4 Premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.**après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.**après contact avec les yeux :**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.10.2007

Révision: 24.07.2007

Nom du produit Eurolan FK 6421, Komp. A

(suite de la page 1)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Autres indications:

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles: Porter un vêtement personnel de protection

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, la canalisation ou la terre. Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation :**Précautions à prendre pour la manipulation:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Stockier au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.10.2007

Révision: 24.07.2007

Nom du produit Eurolan FK 6421, Komp. A

(suite de la page 2)

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**No CAS Désignation de la substance % Type****Valeur Unité**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

14808-60-7 sable de quartz (SiO₂)

VME	0,1a mg/m ³ a: pour la fraction alvéolaire
-----	--

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Protection respiratoire :

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre AX.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme :	liquide
Couleur :	ambré
Odeur :	faible, caractéristique

Changement d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.10.2007

Révision: 24.07.2007

Nom du produit Eurolan FK 6421, Komp. A

(suite de la page 3)

Point de congélation :	< 0°C
Point d'inflammation:	> 110°C (DIN ISO 2592)
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Pression de vapeur à 20°C:	< 10 hPa
Densité à 20°C:	>1,0 g/cm ³ (DIN 51757)
Masse volumique:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	partiellement miscible
valeur du pH:	Non applicable.
Viscosité :	
dynamique :	Non déterminé.
cinématique :	Non déterminé.
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
Indications complémentaires	Aucune.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation**Produits de décomposition dangereux** : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Composant	Type	Valeur	Espèce
Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)	

Effet primaire d'irritation :**de la peau** : Pas d'effet d'irritation.**des yeux** : Pas d'effet d'irritation.**Sensibilisation** : Aucun effet de sensibilisation connu.**Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :**Autres indications** : Le produit est difficilement biodégradable.**Indications générales :**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 5)

F

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.10.2007

Révision: 24.07.2007

Nom du produit Eurolan FK 6421, Komp. A

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

(suite de la page 4)

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :
Recommandation :

Doit être acheminé vers une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Catalogue européen des déchets

Code de déchets possible: Le code de déchets effectif dépend de la source des déchets.

08 01 12 | déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

Emballages non nettoyés :
Recommandation :

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :
Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) : -

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :
Classe IMDG/GGVmer : -

Marine Pollutant: Non

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :
Classe ICAO/IATA : -

Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de la "Directive générale CEE de classification des préparations".

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 6)

Fiche technique de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.10.2007

Révision: 24.07.2007

Nom du produit Eurolan FK 6421, Komp. A

(suite de la page 5)

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit**Contact :** Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

F